

## PAIEMENT DE DIVIDENDES

### **SICAV RENDEMENT**

Société d'Investissement à Capital Variable  
Agrément du Ministre des Finances du 8 avril 1992  
**Siège social** : 2, rue de Turquie - 1001 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 12 mars 2025, SICAV RENDEMENT informe ses actionnaires qu'elle règle, au titre de l'exercice 2024 et à compter du **14 mars 2025** un dividende de **6,805 dinars** par action.

Ce dividende est payable à tous les guichets de la BANQUE DE TUNISIE.

### **OPTION**

Il est réservé la faculté de réinvestir en actions SICAV RENDEMENT le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.